

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/06/2010

Réception par le Prefet : 28/06/2010

Publication : 02/07/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2010-2-1-2

Séance du vendredi 25 juin 2010

AFFECTATION DU RÉSULTAT CUMULÉ À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2009

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'article L 3312-5 du C.G.C.T. relatif à l'arrêté du compte de gestion,
- VU la délibération n° 2008/5-1-9 du 12 décembre 2008 relative au projet de budget primitif 2009,
- VU la délibération n° 2009/-3-1-8 du 26 juin 2009 relative à la décision modificative n°1 2009,
- VU la délibération n° 2009/-4-1-1 du 23 octobre 2009 relative à la décision modificative n° 2 2009,
- VU la délibération n°2009/-5-1-10 du 10 décembre 2009 relative à la décision modificative n°3 2009,
- VU l'avis de la Commission des Finances, de l'Administration Générale et des Ressources Humaines en date du 10 juin 2010,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ♣ Statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009,
- ♣ Constate que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 49 545 323,23 €,
- ♣ Affecte à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement au compte 1068 le montant de 29 183 442,19 €,

- Affecte à la section de fonctionnement au compte 002 le solde de 20 361 881,04 € disponible à la clôture de l'exercice 2009 sur le budget principal.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions